

**Rapport pour la commission
permanente du conseil régional**
<%moisCX%>

Présenté par
Jean-Paul Huchon
*Président du conseil régional
d'Île-de-France*

**ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE LA
POLITIQUE REGIONALE « POUR LES PERSONNES AGEES »**

TROISIEME AFFECTATION 2014

Chapitre 904 « Santé et action sociale »
Sous- fonction 42 « Action sociale »

Programme HP 42-002 (142 002) « Dispositif en faveur des personnes âgées »

Chapitre 934 « Santé et action sociale »
Sous- fonction 42 « Action sociale »

Programme HP 42-003 (142 003) « Dispositif en faveur des personnes en situation précaire »

Sommaire

EXPOSE DES MOTIFS	4
ANNEXE AU RAPPORT BILANS SIMPLIFIES ET COMPTES DE RESULTAT FONDATION BELLAN, ARTZ ET LA VISITE DES CLOWNS.....	5
PROJET DE DELIBERATION.....	12
ANNEXE 1 A LA DELIBERATION : ETAT RECAPITULATIF	15
ANNEXE 2 A LA DELIBERATION : FICHES PROJETS.....	19

EXPOSE DES MOTIFS

Le présent rapport a pour objet d'attribuer **5 subventions** et de proposer l'affectation d'un montant de **1.609.000 €** d'autorisations de programme et de **35.520 €** d'autorisations d'engagement prélevées respectivement sur les chapitres 904 « Santé et action sociale » et 934 « Santé et action sociale », code fonctionnel 42 « Action sociale » du budget 2014.

Ces opérations relèvent de la politique régionale pour les personnes âgées votée par délibération n° CR n°23-11 du 7 avril 2011.

Ce rapport vous propose de participer à la réalisation de **5 opérations** :

- Programme HP 42 002 (142 002) « Dispositif en faveur des personnes âgées » : 3 opérations pour un montant affecté de **1.609.000 €**
- Programme HP 42 003 (142 003) « Dispositif en faveur des personnes en situation précaire » : 2 projets pour un montant affecté de **35.520 €**

Ces opérations vous sont présentées dans les fiches projet annexées à la délibération (annexe 2).

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**Le président du conseil régional
d'Ile-de-France**

JEAN-PAUL HUCHON

**ANNEXE AU RAPPORT
BILANS SIMPLIFIES ET
COMPTES DE RESULTAT FONDATION BELLAN, ARTZ
ET LA VISITE DES CLOWNS**

BILAN SIMPLIFIE DE LA FONDATION LEOPOLD BELLAN							
Exercice du 1/01/2012 au 31/12/2012							
ACTIF				PASSIF			
	Brut	Amortissements & provisions	Net année N	Net année N -1		Année N	Année N -1
Actif Immobilisé [1]							
Immobilisations incorporelles	3 464 080,00	2 576 477,00	887 603,00	837 186,00	Fonds associatifs	62 941 042,00	62 649 336,00
Immobilisations corporelles					Ecart de réévaluation	16 164 329,00	16 873 674,00
terrains	15 117 862,00		15 117 862,00	15 124 990,00	Réserves	41 529 322,00	38 636 905,00
constructions et installations techniques	213 011 956,00	108 126 033,00	104 885 923,00	107 377 303,00	Report à nouveau	-15 507 333,00	-10 857 009,00
immobilisations corporelles en cours	1 482 001,00		1 482 001,00	1 865 707,00	Résultat de l'exercice	1 114 237,00	1 139 008,00
autres	19 321 860,00	14 492 398,00	4 829 462,00	4 897 067,00	Résultat sous contrôle de tiers financeurs	1 901 171,00	1 494 886,00
Immobilisations financières					Subventions d'investissement	8 236 091,00	8 327 870,00
participations et créances rattachées	1 853 319,00		1 853 319,00	1 815 304,00	Provisions réglementées	8 085 020,00	6 571 809,00
dépôts, cautionnements, avances et prêts	381,00		381,00	381,00	Autres		
autres titres immobilisés	3 314 751,00		3 314 751,00	1 702 442,00			
Sous-Total [1]	257 566 210,00	125 194 908,00	132 371 302,00	133 620 380,00	Sous-Total [1]	124 463 879,00	124 836 479,00
Comptes de liaison [2]					Comptes de liaison [2]		
Compte de liaison fonctionnement					Compte de liaison fonctionnement		
Compte de liaison investissement					Compte de liaison investissement		
Sous-total [2]					Sous-total [2]		
Actif Circulant [3]							
Stocks et en cours	615 591,00	7 247,00	608 344,00	561 482,00	Provisions pour risques et charges	5 965 453,00	4 994 651,00
Créances	6 252 883,00	95 942,00	6 156 941,00	11 047 456,00	Fonds dédiés	2 820 024,00	2 535 808,00
redevables, usagers et comptes rattachés	16 256 721,00	429 310,00	15 827 411,00	16 850 585,00	Sous-Total [3]	8 785 477,00	7 530 459,00
valeurs mobilières de placement	39 551 057,00		39 551 057,00	34 510 464,00	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits à plus d'un an	28 680 518,00	30 765 298,00
disponibilités	58 810 649,00		58 810 649,00	59 951 119,00	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits à moins d'un an	66 920 232,00	66 045 599,00
charges constatées d'avance	728 486,00		728 486,00	684 317,00	Avances et acomptes	78 754,00	10 478,00
autres					Dettes fournisseurs	5 080 793,00	4 400 562,00
Sous-total [3]	122 215 387,00	532 499,00	121 682 888,00	123 605 423,00	Dettes fiscales et sociales	16 260 918,00	17 125 964,00
Comptes de régularisation [4]							
Charges à répartir					Dettes sur immobilisations	416 847,00	2 278 604,00
Primes remboursements des emprunts					Autres dettes	3 226 074,00	4 108 233,00
Ecart de conversion actif					Produits constatés d'avance	140 698,00	124 127,00
Sous-total [4]					Sous-Total [4]	120 804 834,00	124 858 865,00
					Ecart de conversion passif		
					Sous-Total [5]		
TOTAL GENERAL [5] = [1]+[2]+[3]+[4]	379 781 597,00	125 727 407,00	254 054 190,00	257 225 803,00	TOTAL GENERAL [6] = [1]+[2]+[3]+[4]+[5]	254 054 190,00	257 225 803,00

COMPTES DE RESULTAT EXERCICE : 2012			FONDATION LEOPOLD BELLAN		
CHARGES			CHARGES SUITE		
60	Achats (sauf 603)		86	Emplois des contributions volontaires	
601	Matières premières		860	Secours en nature	
602	Autres approvisionnements		861	Mise à disposition gratuite de biens	
604	Etudes et prestations		862	Prestations	
605	Matériels, équipements et travaux		864	Personnels bénévoles	
606	Achats non stockés de matières et fournitures		Total emplois des contributions		
607	Achats de marchandises		TOTAL CHARGES (hors contributions)		
608	Frais accessoires d'achats		TOTAL CHARGE		
		Total achats			
603	Variation des stocks	2 823 620,00			
		-5 463,00			
61	Services extérieurs		PRODUITS		
611	Sous-traitance générale		70	Ventes de produits et services	
612	Redevances de crédit-bail		701	Ventes de produits finis	4 385 487,00
613	Locations		702	Ventes de produits intermédiaires	
614	Charges locatives		703	Ventes de produits résiduels	
615	Entretien et réparations		704	Travaux	
616	Primes d'assurances		705	Etudes	
617	Etudes et recherches		706	Prestations de services	
618	Divers		707	Ventes de marchandises	39 015,00
		Total services extérieurs	708	Produits des activités annexes	1 301 124 185,00
62	Autres services extérieurs		Total ventes de produits et services		
621	Personnel extérieur		134 536 917,00		
622	Rémunérations d'intermédiaires		75	Produits de gestion	
623	Publicité et relations publiques		751	Redevances pour concessions	
624	Transports		754	Collectes	
625	Déplacements et réceptions		756	Cotisations	
626	Frais postaux et de télécoms		758	Produits divers de gestion courante	6 560 270,00
627	Services bancaires et assimilés		Total produits de gestion		
628	Divers		Autres produits		
		Total autres services extérieurs	71	Production stockée	14 359,00
		26 582 362,00	72	Production Immobilisée	
64	Charges de personnel		74	Subventions d'exploitation	1 195 414,00
641	Rémunérations du personnel	65 486 512,00	76	Produits financiers	1 028 990,00
645	Charges de sécurité sociale	29 099 928,00	77	Produits exceptionnels	832 341,00
647	Autres charges sociales		78	Reprises sur amortissements et provisions	1 881 140,00
648	Autres charges du personnel		79	Transferts de charges	
		Total charges de personnel	80	Autres produits	
		94 586 440,00	Total autres produits		
		Autres charges	4 952 244,00		
63	Impôts et taxes	7 962 956,00	87	Contributions volontaires	
65	Autres charges de gestion courante	271 290,00	870	Bénévolat	
66	Charges financières	1 298 126,00	871	Prestations en nature	
67	Charges exceptionnelles	2 283 978,00	872	Dons en nature	
68	Dotations aux amortissements et provisions	10 934 074,00	Total contributions volontaires		
69	Impôts sur les sociétés	36 823,00	TOTAL PRODUITS (hors contributions)		
		Total autres charges	TOTAL PRODUITS		
		22 787 247,00	146 049 431,00		
		RESULTAT (hors contributions)	-724 775,00		

BILAN SIMPLIFIE DE L'ASSOCIATION ARTZ

Exercice du 1/01/2012 au 31/12/2012

ACTIF				PASSIF			
	Brut	Amortissements & provisions	Net année N	Net année N -1		Année N	Année N -1
Actif Immobilisé [1]							
Immobilisations incorporelles					Fonds associatifs		
Immobilisations corporelles	3 119,00	2 864,00	255,00	510,00	Ecarts de réévaluation		
terrains					Réserves		
constructions et installations techniques					Report à nouveau	15 758,00	15 482,00
immobilisations corporelles en cours					Résultat de l'exercice	6 317,00	277,00
autres					Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
Immobilisations financières					Subventions d'investissement		
participations et créances rattachées					Provisions réglementées		
dépôts, cautionnements, avances et prêts					Autres		
autres titres immobilisés							
Sous-Total [1]	3 119,00	2 864,00	255,00	510,00	Sous-Total [1]	22 075,00	15 759,00
Comptes de liaison [2]							
Compte de liaison fonctionnement					Compte de liaison fonctionnement		
Compte de liaison investissement					Compte de liaison investissement		
Sous-total [2]					Sous-total [2]		
Actif Circulant [3]							
Stocks et en cours					Provisions pour risques et charges		
Créances	43 692,00			28 825,00	Fonds dédiés		
redevables, usagers et comptes rattachés					Sous-Total [3]		
valeurs mobilières de placement					Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits à plus d'un an		
disponibilités	6 839,00			13 829,00	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits à moins d'un an		
charges constatées d'avance					Avances et acomptes		
autres	36 853,00			14 996,00	Dettes fournisseurs	2 761,00	1 303,00
Sous-total [3]	43 692,00		43 692,00	28 825,00	Dettes fiscales et sociales		
Comptes de régularisation [4]							
Charges à répartir					Dettes sur immobilisations		
Primes remboursements des emprunts					Autres dettes	19 111,00	12 273,00
Ecarts de conversion actif					Produits constatés d'avance		
Sous-total [4]					Sous-Total [4]	21 872,00	13 576,00
Sous-total [4]							
TOTAL GENERAL [5] = [1]+[2]+[3]+[4]							
	46 811,00	2 864,00	43 947,00	29 335,00	TOTAL GENERAL [6] = [1]+[2]+[3]+[4]+[5]	43 947,00	29 335,00

COMPTES DE RESULTAT EXERCICE : 2012			ARTZ		
CHARGES			CHARGES SUITE		
60	Achats (sauf 603)		86	Emplois des contributions volontaires	
601	Matières premières		860	Secours en nature	
602	Autres approvisionnements	80,00	861	Mise à disposition gratuite de biens	
604	Etudes et prestations		862	Prestations	
605	Matériels, équipements et travaux		864	Personnels bénévoles	
606	Achats non stockés de matières et fournitures	2 499,00	Total emplois des contributions		
607	Achats de marchandises		TOTAL CHARGES (hors contributions)		
608	Frais accessoires d'achats		TOTAL CHARGE		
			159 616,00		
			159 616,00		
Total achats		2 579,00	PRODUITS		
603	Variation des stocks		70	Ventes de produits et services	
61	Services extérieurs		701	Ventes de produits finis	
611	Sous-traitance générale		702	Ventes de produits intermédiaires	
612	Redevances de crédit-bail		703	Ventes de produits résiduels	
613	Locations	3 438,00	704	Travaux	
614	Charges locatives	869,00	705	Etudes	
615	Entretien et réparations		706	Prestations de services	105 735,00
616	Primes d'assurances	408,00	707	Ventes de marchandises	
617	Etudes et recherches		708	Produits des activités annexes	
618	Divers		Total ventes de produits et services		
			105 735,00		
Total services extérieurs		4 715,00	75	Produits de gestion	
62	Autres services extérieurs		751	Redevances pour concessions	
621	Personnel extérieur	51 444,00	754	Collectes	
622	Rémunérations d'intermédiaires	1 196,00	756	Cotisations	
623	Publicité et relations publiques	603,00	758	Produits divers de gestion courante	
624	Transports		Total produits de gestion		
625	Déplacements et réceptions	5 869,00	Autres produits		
626	Frais postaux et de télécoms	974,00	71	Production stockée	
627	Services bancaires et assimilés	396,00	72	Production Immobilisée	
628	Divers	28,00	74	Subventions d'exploitation	59 421,00
Total autres services extérieurs		60 510,00	76	Produits financiers	
64	Charges de personnel		77	Produits exceptionnels	2,00
641	Rémunérations du personnel	63 267,00	78	Reprises sur amortissements et provisions	
645	Charges de sécurité sociale	12 548,00	79	Transferts de charges	775,00
647	Autres charges sociales	12 031,00	80	Autres produits	
648	Autres charges du personnel	1 362,00	Total autres produits		
			60 198,00		
Total charges de personnel		89 208,00	87	Contributions volontaires	
Autres charges			870	Bénévolat	
63	Impôts et taxes	1 424,00	871	Prestations en nature	
65	Autres charges de gestion courante		872	Dons en nature	
66	Charges financières		Total contributions volontaires		
67	Charges exceptionnelles	925,00	TOTAL PRODUITS (hors contributions)		
68	Dotations aux amortissements et provisions	255,00	TOTAL PRODUITS		
69	Impôts sur les sociétés		165 933,00		
Total autres charges		2 604,00	165 933,00		
			RESULTAT (hors contributions)		
			6 317,00		

BILAN SIMPLIFIE DE LA VISITE DES CLOWNS							
Exercice du 1/01/2013 au 31/12/2013							
ACTIF				PASSIF			
	Brut	Amortissements & provisions	Net année N	Net année N -1		Année N	Année N -1
Actif Immobilisé [1]							
Immobilisations incorporelles					Fonds associatifs		
Immobilisations corporelles					Ecarts de réévaluation		
terrains					Réserves		
constructions et installations techniques					Report à nouveau		
immobilisations corporelles en cours					Résultat de l'exercice	3 179,52	
autres					Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
Immobilisations financières					Subventions d'investissement		
participations et créances rattachées	15,00		15,00		Provisions réglementées		
dépôts, cautionnements, avances et prêts					Autres		
autres titres immobilisés							
Sous-Total [1]	15,00		15,00	0,00	Sous-Total [1]	3 179,52	
Comptes de liaison [2]					Comptes de liaison [2]		
Compte de liaison fonctionnement					Compte de liaison fonctionnement		
Compte de liaison investissement					Compte de liaison investissement		
Sous-total [2]	0,00		0,00	0,00	Sous-total [2]	0,00	
Actif Circulant [3]							
Stocks et en cours					Provisions pour risques et charges		
Créances					Fonds dédiés		
redevables, usagers et comptes rattachés					Sous-Total [3]	0,00	
valeurs mobilières de placement	3 726,27		3 726,27		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits à plus d'un an		
disponibilités	1 517,25		1 517,25		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits à moins d'un an		
charges constatées d'avance					Avances et acomptes		
autres					Dettes fournisseurs		
Sous-total [3]	5 243,52		5 243,52	0,00	Dettes fiscales et sociales	2 079,00	
Comptes de régularisation [4]					Dettes sur immobilisations		
Charges à répartir					Autres dettes		
Primes remboursements des emprunts					Produits constatés d'avance		
Ecarts de conversion actif					Sous-Total [4]	2 079,00	
Sous-total [4]	0,00		0,00	0,00	Ecart de conversion passif		
					Sous-Total [5]	0,00	
TOTAL GENERAL [5] = [1]+[2]+[3]+[4]	5 258,52		5 258,52	0,00	TOTAL GENERAL [6] = [1]+[2]+[3]+[4]+[5]	5 258,52	0,00

COMPTE DE RESULTAT EXERCICE : 2013			ASSOCIATION LA VISITE DES CLOWNS		
CHARGES			CHARGES SUITE		
60	Achats (sauf 603)		86	Emplois des contributions volontaires	
601	Matières premières		860	Secours en nature	
602	Autres approvisionnements	493,18	861	Mise à disposition gratuite de biens	
604	Etudes et prestations		862	Prestations	
605	Matériels, équipements et travaux		864	Personnels bénévoles	
606	Achats non stockés de matières et fournitures			Total emplois des contributions	0,00
607	Achats de marchandises			TOTAL CHARGES (hors contributions)	7 686,51
608	Frais accessoires d'achats			TOTAL GENERAL CHARGES	7 686,51
	Total achats	493,18			
603	Variation des stocks				
61	Services extérieurs		PRODUITS		
611	Sous-traitance générale		70	Ventes de produits et services	
612	Redevances de crédit-bail		701	Ventes de produits finis	
613	Locations	40,00	702	Ventes de produits intermédiaires	
614	Charges locatives		703	Ventes de produits résiduels	
615	Entretien et réparations		704	Travaux	
616	Primes d'assurances		705	Etudes	
617	Etudes et recherches		706	Prestations de services	
618	Divers		707	Ventes de marchandises	
	Total services extérieurs	40,00	708	Produits des activités annexes	
62	Autres services extérieurs			Total ventes de produits et services	0,00
621	Personnel extérieur		75	Produits de gestion	
622	Rémunérations d'intermédiaires	538,20	751	Redevances pour concessions	
623	Publicité et relations publiques	36,92	754	Collectes	10 754,76
624	Transports		756	Cotisations	100,00
625	Déplacements et réceptions		758	Produits divers de gestion courante	
626	Frais postaux et de télécoms	36,80		Total produits de gestion	10 854,76
627	Services bancaires et assimilés	71,01	Autres produits		
628	Divers		71	Production stockée	
	Total autres services extérieurs	682,93	72	Production immobilisée	
64	Charges de personnel		74	Subventions d'exploitation	
641	Rémunérations du personnel	4 500,00	76	Produits financiers	11,27
645	Charges de sécurité sociale	1 970,40	77	Produits exceptionnels	
647	Autres charges sociales		78	Reprises sur amortissements et provisions	
648	Autres charges du personnel		79	Transferts de charges	
	Total charges de personnel	6 470,40	80	Autres produits	
				Total autres produits	11,27
Autres charges			87	Contributions volontaires	
63	Impôts et taxes		870	Bénévolat	
65	Autres charges de gestion courante		871	Prestations en nature	
66	Charges financières		872	Dons en nature	
67	Charges exceptionnelles			Total contributions volontaires	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions			TOTAL PRODUITS (hors contributions)	10 866,03
69	Impôts sur les sociétés			TOTAL PRODUITS	10 866,03
	Total autres charges	0,00			
				RESULTAT (hors contributions)	3 179,52

PROJET DE DELIBERATION**DU****ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE REGIONALE
POUR LES PERSONNES AGEES
TROISIEME AFFECTATION 2014****LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE**

- VU** Le Code général des collectivités territoriales ;
- VU** Le Code de l'action sociale et des familles ;
- VU** La délibération du Conseil Régional n° CR 10-10 du 16 avril 2010 relative aux délégations d'attributions du Conseil Régional à sa Commission Permanente ;
- VU** La délibération du Conseil Régional n° CR 33-10 du 17 juin 2010 relative au règlement budgétaire et financier ;
- VU** La délibération cadre n° CR 23-11 du 7 avril 2011 relative à la politique sociale régionale ;
- VU** La délibération cadre n° CR 46-14 du 19 juin 2014 relative à la modernisation de l'action publique régionale – Expérimentation de l'allègement des procédures de versement des subventions ;
- VU** la délibération n°CP 13-209 du 4 avril 2013 portant approbation de conventions-type et annexe-type relatives à la participation régionale en investissement et en fonctionnement ;
- VU** Le budget de la Région d'Ile-de-France pour 2014 ;
- VU** Le rapport <numCX%> présenté par monsieur le Président du Conseil régional d'Ile-de-France ;
- VU** L'avis de la Commission de l'action sociale, des formations sanitaires et sociales, de la santé et du handicap ;
- VU** L'avis de la Commission des Finances, de la contractualisation et de l'Administration Générale ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

Article 1 : Dispositif en faveur des personnes âgées

Décide de participer, au titre du dispositif « La politique sociale régionale », au financement de **3 opérations** détaillées en annexe 2 à la présente délibération par l'attribution de subventions d'un montant maximum prévisionnel de **1.609.000 €**.

Subordonne le versement des subventions en investissement, décrites en annexe 2 à la conclusion avec chaque bénéficiaire, d'une convention conforme à la convention-type adoptée par l'article 1 de la délibération n° CP 13-209 du 4 avril 2013, et autorise le président du conseil régional à les signer.

Affecte une autorisation de programme de **200.000 €** disponible sur le chapitre 904 « Santé et action sociale », code fonctionnel 42 « Action sociale », programme HP 42 002 (142 002) « Dispositif en faveur des personnes âgées », action 142 002 01 « Soutien à domicile des personnes âgées », du budget 2014, conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1.

Affecte une autorisation de programme de **1.409.000 €** disponible sur le chapitre 904 « Santé et action sociale », code fonctionnel 42 « Action sociale », programme HP 42 002 (142 002) « Dispositif en faveur des personnes âgées », action 142 002 03 « Structures d'hébergement médicalisées », du budget 2014, conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1.

Article 2: Dispositif en faveur des personnes en situation précaire

Décide de participer, au titre du dispositif « La politique sociale régionale », au financement des projets détaillés en annexe 2 à la présente délibération par l'attribution de **2 subventions** d'un montant maximum prévisionnel de **35.520 €**.

Subordonne le versement de ces subventions de fonctionnement :
- pour les subventions inférieures ou égales à 23.000 €, au respect, par les bénéficiaires, de l'annexe financière adoptée par la délibération n° CP 13-209 du 4 avril 2013, telle que modifiée par les dispositions de la délibération n°CR 46-14 du 19 juin 2014.

Affecte une autorisation d'engagement de **35.520 €** disponible sur le chapitre 934 « Santé et action sociale », code fonctionnel 42 « Action sociale », programme HP 42 003 (142 003) « Dispositif en faveur des personnes en situation précaire », action 142 003 04 « Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale », du budget 2014, conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1.

Article 3:

Autorise la prise en compte des dépenses éligibles à l'attribution de la subvention à compter de la date prévisionnelle de démarrage indiquée dans le tableau ci-après, **par dérogation à l'article 29 alinéa 3** de l'annexe de la délibération n° CR 33-10 du 17 juin 2010 relative au règlement budgétaire et financier :

Dossier - Code	Objet du dossier	Bénéficiaire	Date prévisionnelle de démarrage
14013952	Mise en place de visites de clowns à l'hôpital Jean Jaurès et au sein de l'EHPAD Les Jardins de Montmartre (75019)	La Visite des Clowns	01/09/2014

**Le président du conseil régional
d'Ile-de-France**

JEAN-PAUL HUCHON

ANNEXE 1 A LA DELIBERATION : ETAT RECAPITULATIF

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	24/09/2014	N° de rapport :	CP14-509	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	904 - Santé et action sociale
Code fonctionnel :	42 - Action sociale
Programme :	142002 - Dispositif en faveur des personnes âgées
Action :	14200201 - Soutien à domicile des personnes âgées

Dispositif :	00000686 - Accueil de jour en EHPAD
---------------------	-------------------------------------

Dossier :	13016023 - Création d'un centre d'accueil de jour Alzheimer de 15 places au sein d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes situé à Romainville (93)		
Bénéficiaire :	R18720 - FONDATION LEOPOLD BELLAN		
Localisation :	ROMAINVILLE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	100 000,00 €	Code nature :	20422

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
576 132,00 €	TTC 17,36 %	100 000,00 €

Dossier :	13022590 - Création d'un centre accueil de jour de 10 places au sein de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes Le Menhir, situé à Cergy-Pontoise (95)		
Bénéficiaire :	R13001 - ANTIN RESIDENCES		
Localisation :	CERGY		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	100 000,00 €	Code nature :	20422

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
382 313,00 €	TTC 26,16 %	100 000,00 €

Total sur le dispositif 00000686 - Accueil de jour en EHPAD :	200 000,00 €
--	--------------

Total sur l'imputation 904 - 42 - 142002 - 14200201 :	200 000,00 €
--	--------------

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	24/09/2014	N° de rapport :	CP14-509	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	904 - Santé et action sociale
Code fonctionnel :	42 - Action sociale
Programme :	142002 - Dispositif en faveur des personnes âgées
Action :	14200203 - Structures d'hébergement médicalisées

Dispositif :	00000692 - Etablissements d'hébergement médicalisé pour les personnes âgées dépendantes
---------------------	---

Dossier :	10016337 - Création d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de 110 lits à Romainville (93)		
Bénéficiaire :	R18720 - FONDATION LEOPOLD BELLAN		
Localisation :	ROMAINVILLE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	1 409 000,00 €	Code nature :	20422

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
17 026 368,00 €	TTC	8,28 %	1 409 000,00 €

Total sur le dispositif 00000692 - Etablissements d'hébergement médicalisé pour les personnes âgées dépendantes :	1 409 000,00 €
--	----------------

Total sur l'imputation 904 - 42 - 142002 - 14200203 :	1 409 000,00 €
--	----------------

Chapitre :	934 - Santé et action sociale
Code fonctionnel :	42 - Action sociale
Programme :	142003 - Dispositif en faveur des personnes en situation précaire
Action :	14200304 - Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

Dispositif :	00000716 - Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage
---------------------	---

Dossier :	14013757 - Organisation d'activités artistiques et culturelles en faveur de personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer, à Paris et dans les Yvelines		
Bénéficiaire :	R38178 - ARTZ ARTISTS FOR ALZHEIMER'S		
Localisation :	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	20 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
46 700,00 €	TTC	42,83 %	20 000,00 €

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	24/09/2014	N° de rapport :	CP14-509	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	934 - Santé et action sociale
Code fonctionnel :	42 - Action sociale
Programme :	142003 - Dispositif en faveur des personnes en situation précaire
Action :	14200304 - Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

Dispositif :	00000716 - Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage
---------------------	---

Dossier :	14013952 - Mise en place de visites artistiques à l'hôpital Jean Jaurès et au sein de l'EHPAD Les Jardins de Montmartre, pour lutter contre l'isolement des personnes âgées (Paris 19ème)		
Bénéficiaire :	P0029677 - LA VISITE DES CLOWNS		
Localisation :	PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	15 520,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
31 040,00 €	TTC 50 %	15 520,00 €

Total sur le dispositif 00000716 - Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage :	35 520,00 €
--	-------------

Total sur l'imputation 934 - 42 - 142003 - 14200304 :	35 520,00 €
--	-------------

ANNEXE 2 A LA DELIBERATION : FICHES PROJETS

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13016023
--

Commission Permanente du 24 septembre 2014

Objet : CREATION D'UN CENTRE D'ACCUEIL DE JOUR ALZHEIMER DE 15 PLACES AU SEIN D'UN ETABLISSEMENT D'HEBERGEMENT POUR PERSONNES AGEES DEPENDANTES SITUE A ROMAINVILLE (93)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Accueil de jour en EHPAD	576 132,00 €	17,36 %	100 000,00 €
	Montant Total de la subvention		100 000,00 €

Imputation budgétaire : 904-42-20422-142002-300
14200201- Soutien à domicile des personnes âgées

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : FONDATION LEOPOLD BELLAN
 Adresse administrative : 64 RUE DU ROCHER
75008 PARIS
 Statut Juridique : Fondation
 Représentant : Monsieur BERTRAND CUNY, Président

Objet : Promouvoir des actions sociales, culturelles et philanthropiques.

Date de publication au JO : 30 mai 1996

N° SIRET : 77567216500013

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Accueil de jour en EHPAD

Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : création d'un centre d'accueil de jour Alzheimer de 15 places au sein d'un EHPAD situé à Romainville (93)

Date prévisionnelle de début de projet : 24 septembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

La Fondation Léopold Bellan, issue de l'association du même nom créée en 1884, a été reconnue d'intérêt public en 1907 et transformée en fondation en 1996.

Elle intervient dans quatre secteurs d'activités : la santé, les personnes âgées dépendantes, le handicap, les enfants et les jeunes en difficulté ou en danger social. Elle gère 40 établissements et services totalisant 2.600 lits et places dans trois régions (Ile-de-France, Centre et Picardie).

Concernant la prise en charge des personnes âgées, la fondation gère :

- 4 EHPAD à Mantes-la-Jolie (78), Septeuil (78), Bois-Colombes (92) et Tours ;
- un centre de gérontologie à Maganville (78), comprenant un EHPAD, un SSIAD, un CLIC et, à l'avenir, un service de soins de suite et de réadaptation ;
- deux SSIAD à Paris.

Le centre d'accueil de jour, objet de la présente demande de subvention, pourra accueillir jusqu'à 15 personnes âgées par jour, ce qui représente une file active de 35 à 40 malades venant en moyenne deux journées par semaine. Un projet individuel sera élaboré grâce aux informations fournies par la consultation mémoire de l'hôpital, l'équipe APA, le médecin traitant, les intervenants à domicile et l'aidant familial.

Description :

Le centre d'accueil de jour comprendra une grande salle d'activités principale organisée en trois secteurs : cuisine pour la préparation et la prise de repas en commun, ateliers manuels et de stimulation cognitive et coin repos. Une salle plus petite sera destinée aux prises en charge individuelles, au travail avec les familles et aux réunions d'équipe. Le service bénéficiera d'un jardin sécurisé dédié.

Intérêt régional :

Cette opération a fait l'objet d'une demande de certification Habitat & Environnement option BBC Effinergie.

Public(s) cible(s) :

Les personnes âgées bénéficiant des services du centre d'accueil de jour.

Localisation géographique :

- ROMAINVILLE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Charge foncière, travaux et honoraires	576 132,00	100,00%	Région Ile-de-France	100 000,00	17,36%
			Emprunt	476 132,00	82,64%
Total	576 132,00	100,00%	Total	576 132,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	30 000,00 €
2016	40 000,00 €
2017	30 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aide à la certification biologique	272,00 €
2012	Aide à la certification biologique	276,80 €
2013	Aide à la certification biologique	282,40 €
	Montant total	1 390,40 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13022590
--

Commission Permanente du 24 septembre 2014

Objet : CREATION D'UN CENTRE ACCUEIL DE JOUR DE 10 PLACES AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT D'HEBERGEMENT POUR PERSONNES AGEES DEPENDANTES LE MENHIR, SITUE A CERGY-PONTOISE (95)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Accueil de jour en EHPAD	382 313,00 €	26,16 %	100 000,00 €
Montant Total de la subvention			100 000,00 €

Imputation budgétaire : 904-42-20422-142002-300
14200201- Soutien à domicile des personnes âgées

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ANTIN RESIDENCES
 Adresse administrative : 59 RUE DE PROVENCE
75439 PARIS CEDEX
 Statut Juridique : Société Anonyme
 Représentant : Monsieur François QUENIART, Président

Objet : Louer, construire, acquérir, améliorer, aménager, assainir, réparer et gérer des habitations collectives ou individuelles avec leurs jardins, dépendances ou annexes et, éventuellement, lorsque ces habitations forment un ensemble, des locaux à usage commun ou des installations nécessaires à la vie économique et sociale de cet ensemble.

N° SIRET : 31551880300046

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Accueil de jour en EHPAD
 Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : création d'un centre accueil de jour de 10 places au sein de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes Le Menhir, situé à Cergy-Pontoise (95)

Date prévisionnelle de début de projet : 24 septembre 2014
 Date prévisionnelle de fin de projet : 24 septembre 2016
 Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

La résidence Le Menhir, construite à l'origine en 1981 pour accueillir 77 personnes âgées, a fait l'objet de travaux de restructuration et d'extension à partir de l'année 2012, date de son acquisition par Antin Résidences. La première phase des travaux s'est achevée en février 2014 avec la construction de l'extension neuve, qui permet l'accueil des résidents occupant à l'heure actuelle le bâtiment à restructurer. La Région a participé au financement de ces travaux d'ampleur en apportant son concours financier à

hauteur de 1.793.539 €.

Antin Résidences souhaite compléter ce programme par la création d'un centre d'accueil de jour de 10 places au sein du bâtiment en cours de restructuration.

Les bénéficiaires accueillis seront des personnes âgées de plus de 60 ans, vivant à domicile à proximité du centre d'accueil de jour et présentant une maladie d'Alzheimer ou des troubles apparentés générant une perte d'autonomie et des troubles du comportement. Ils seront accueillis du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30.

La structure sera gérée par l'ACPPA, déjà gestionnaire, dans le secteur des personnes âgées, de 20 EHPAD sur le territoire national (dont 6 en Ile-de-France), 9 centres d'accueil de jour, d'un USLD et de 4 logements-foyers.

Description :

L'accueil de jour, d'une capacité de 10 places, sera implanté au rez-de-chaussée de l'ancien bâtiment, sur une surface de 190 m². Il disposera d'un jardin privatif et d'un accès indépendant pour les familles.

Localisation géographique :

- CERGY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Charge foncière, travaux et honoraires	382 313,00	100,00%	Région Ile-de-France	100 000,00	26,16%
Total	382 313,00	100,00%	Emprunt	282 313,00	73,84%
			Total	382 313,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	20 000,00 €
2015	50 000,00 €
2016	30 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
-------	-------------------	--------------

2011	Aide en faveur du logement des jeunes et apprentis	1 331 074,00 €
2011	Offre nouvelle de logements sociaux et très sociaux	1 709 234,00 €
2011	Bâtiments Basse Consommation (BBC)	400 000,00 €
2011	Soutien aux établissements d'hébergement médicalisé pour personnes âgées	1 140 000,00 €
2012	Etablissements d'hébergement médicalisé pour les personnes âgées dépendantes	948 602,80 €
2012	Accueil de jour en EHPAD	100 000,00 €
2012	Offre nouvelle de logements sociaux et très sociaux	696 229,00 €
2012	Convention régionale de patrimoine social	45 708,00 €
2012	Aide en faveur du logement étudiant	585 600,00 €
2012	Aide en faveur du logement des jeunes et apprentis	1 596 665,00 €
2012	Production de logements locatifs sociaux et très sociaux	1 511 886,00 €
2013	Production de logements locatifs sociaux et très sociaux	1 775 391,00 €
2013	Aide en faveur des résidences pour jeunes actifs, jeunes travailleurs et apprentis	1 352 934,00 €
2014	Production de logements locatifs sociaux et très sociaux	1 069 309,00 €
2014	Aide en faveur des résidences pour jeunes actifs, jeunes travailleurs et apprentis	1 852 742,00 €
2014	Aide en faveur de la création de résidences pour étudiants	393 000,00 €
	Montant total	16 508 374,80 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 10016337
--

Commission Permanente du 24 septembre 2014

Objet : CREATION D'UN ETABLISSEMENT D'HEBERGEMENT POUR PERSONNES AGEES DEPENDANTES DE 110 LITS A ROMAINVILLE (93)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Etablissements d'hébergement médicalisé pour les personnes âgées dépendantes	17 026 368,00 €	8,28 %	1 409 000,00 €
	Montant Total de la subvention		1 409 000,00 €

Imputation budgétaire : 904-42-20422-142002-300
14200203- Structures d'hébergement médicalisées

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : FONDATION LEOPOLD BELLAN
 Adresse administrative : 64 RUE DU ROCHER
75008 PARIS
 Statut Juridique : Fondation
 Représentant : Monsieur BERTRAND CUNY, Président

Objet : Promouvoir des actions sociales, culturelles et philanthropiques.

Date de publication au JO : 30 mai 1996

N° SIRET : 77567216500013

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Etablissements d'hébergement médicalisé pour les personnes âgées dépendantes
 Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : création d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de 110 lits à Romainville (93)

Date prévisionnelle de début de projet : 24 septembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

La Fondation Léopold Bellan, issue de l'association du même nom créée en 1884, a été reconnue d'intérêt public en 1907 et transformée en fondation en 1996.

Elle intervient dans quatre secteurs d'activités : la santé, les personnes âgées dépendantes, le handicap, les enfants et les jeunes en difficulté ou en danger social. Elle gère 40 établissements et services totalisant 2.600 lits et places dans trois régions (Ile-de-France, Centre et Picardie).

Concernant la prise en charge des personnes âgées, la fondation gère :

- 4 EHPAD à Mantes-la-Jolie (78), Septeuil (78), Bois-Colombes (92) et Tours ;
- un centre de gérontologie à Maganville (78), comprenant un EHPAD, un SSIAD, un CLIC et, à l'avenir, un service de soins de suite et de réadaptation ;
- deux SSIAD à Paris.

La Seine-Saint-Denis présente un des trois taux d'équipement les plus faibles de la Région Ile-de-France avec Paris et le Val-de-Marne : on compte 53 lits d'EHPAD pour 1.000 habitants âgés de 75 ans ou plus, contre 71,94 en moyenne régionale. Par ailleurs le département assiste à une forte montée du nombre de personnes âgées : +23% sur la période 2005-2015 (+20% sur l'Ile-de-France). La création d'un EHPAD de 110 lits à Romainville, inscrite au schéma gérontologique départemental et au PRIAC, permettra donc d'augmenter l'offre de lits médicalisés. Par ailleurs, l'établissement s'implantera dans une commune dépourvue d'établissements de ce type et l'habilitation totale à l'aide sociale répondra aux besoins de la population locale ne bénéficiant que de faibles revenus. Un centre d'accueil de jour viendra compléter ce programme de travaux.

Description :

L'établissement, construit en R+4, proposera 110 lits dont 55 réservés aux personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer et 5 lits en hébergement temporaire.

Le rez de chaussée se décomposera en cinq sous-ensembles : accueil, consultations et soins, vie communautaire (salle polyvalente, espace familles, cafétéria, boutique, salon de coiffure), pôle d'activités et de soins adaptés (14 places) et accueil de jour.

Les étages 1 à 4 accueilleront les unités d'hébergement de l'EHPAD.

Intérêt régional :

Cette opération a fait l'objet d'une demande de certification Habitat & Environnement option BBC Effinergie.

Public(s) cible(s) :

Les personnes âgées dépendantes accueillies au sein du futur établissement.

Détail du calcul de la subvention :

Concernant le calcul de la subvention travaux, le montant maximum par lit est fixé à 10.000 €.

Acquisition foncière et ch. afférentes : 2.425.500 € / Taux : 12,36 % / Subvention : 300.000 €

Travaux et ch. afférentes : 14.570.868 € / Taux : 7,54% / Subvention : 1.100.000 €

Frais de certification : 30.000 € / Taux : 30% / Subvention : 9.000 €

Localisation géographique :

- ROMAINVILLE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Acquisition foncière et charges afférentes	2 425 500,00	14,25%	Région Ile-de-France	1 409 000,00	8,28%
Travaux et charges afférentes	14 570 868,00	85,58%	CNSA	2 230 000,00	13,10%
Frais de certification	30 000,00	0,18%	Département	1 300 000,00	7,64%
Total	17 026 368,00	100,00%	Caisses de retraite	750 000,00	4,40%
	0		Emprunts	10 337 368,00	60,71%
			Fonds propres	1 000 000,00	5,87%
			Total	17 026 368,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	70 450,00 €
2016	281 800,00 €
2017	352 250,00 €
2018	281 800,00 €
2019	422 700,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aide à la certification biologique	272,00 €
2012	Aide à la certification biologique	276,80 €
2013	Aide à la certification biologique	282,40 €
	Montant total	1 390,40 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14013757
--

Commission Permanente du 24 septembre 2014

Objet : ORGANISATION D'ACTIVITES ARTISTIQUES ET CULTURELLES EN FAVEUR DE PERSONNES AGEES ATTEINTES DE LA MALADIE D'ALZHEIMER, A PARIS ET DANS LES YVELINES

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable du projet	46 700,00 €	42,83 %	20 000,00 €
	Montant Total de la subvention		20 000,00 €

Imputation budgétaire : 934-42-6574-142003-300
14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ARTZ ARTISTS FOR ALZHEIMER'S
 Adresse administrative : HOPITAL CHARLES-FOIX
94200 IVRY-SUR-SEINE
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur PASCAL RIANDEY, Président

Objet : Organiser des activités artistiques, des sorties culturelles et de loisir, développer des recherches et dispenser des formations afin d'améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ainsi que celle de leur famille.

Date de publication au JO : 23 juin 2007

N° SIRET : 49996722200013

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage
 Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : organisation d'activités artistiques et culturelles en faveur de personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer, à Paris et dans les Yvelines

Date prévisionnelle de début de projet : 24 septembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 24 septembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

L'association ARTZ développe et met en oeuvre une méthodologie et un accompagnement adaptés

permettant aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer d'un stade léger à modérément sévère d'avoir accès à des sorties culturelles dans des musées prestigieux, ainsi qu'à des ateliers et événements artistiques.

Aujourd'hui, l'association assure le recrutement, la formation, l'encadrement la mobilisation et le suivi de 115 bénévoles "accompagnateurs à la vie sociale". En 2013, Artz a réalisé 93 activités et 110 accompagnements de personnes malades. L'établissement de partenariats avec trois plateformes de répit parisiennes lui permet de disposer d'un territoire d'intervention étendu, recouvrant les 7ème, 8ème, 9ème, 10ème, 13ème, 14ème, 15ème, 16ème, 17ème, 18ème et 19ème arrondissements de Paris. L'association travaille également avec l'hôpital Richaud et l'association Cogitey, situés à Versailles.

L'association Artz a développé son offre d'activités en 2013 à travers la création de parcours de visites au Centre Pompidou, au Musée du Louvre mais aussi à travers la conception d'ateliers théâtre, chorale et d'événements artistiques. L'association a besoin d'une expertise en histoire de l'art pour valoriser davantage la parole de ses bénéficiaires, pour stimuler leurs fonctions cognitives et accroître leur participation. Elle doit également former les conférenciers pour élargir son offre de visites au bénéfice d'un plus grand nombre de personnes malades. Enfin, la création de supports numériques d'aide à la visite lui permettra de toucher des bénéficiaires éloignés géographiquement des musées et/ou dans l'incapacité de se déplacer.

Description :

Le projet présenté comprend, sur une année, et après une formation initiale de 10 conférenciers, une phase de tutorat et de soutien de ces professionnels, afin de les accompagner dans l'acquisition et la pérennisation d'un savoir-faire. Cet accompagnement s'inscrira dans le cadre des cycles de visites organisés par l'association au sein du Grand Palais, du Louvre et du Château de Versailles. Le projet comprend également la création de parcours de visites ainsi que de livrets d'aide à la visite sous format papier et sur le site de l'association.

1) Formation préalable de 10 conférenciers en février et mars 2014 (hors demande de subvention) : réalisée par une psychologue spécialiste de la maladie, une sociologue et le directeur artistique de l'association. Largement constituée d'exercices de mise en situation, cette formation a permis aux professionnels d'être sensibilisés à la maladie ainsi qu'à la méthodologie nécessaire pour concevoir des parcours de visites, sélectionner des oeuvres pertinentes, stimuler la participation, structurer le commentaire d'une oeuvre et gérer les symptômes les plus fréquents (anxiété, apathie, désinhibition et répétitions).

2) Phase de tutorat des conférenciers.

Chaque conférencier animera 4 visites auprès d'un groupe de 6 personnes malades et de six bénévoles accompagnateurs. Au total, 10 groupes seront accompagnés, ce qui représente un public de 60 personnes malades et un volume de 40 visites. L'animation de chaque visite sera observée par un membre de l'association et, à l'issue du cycle, un bilan sera établi par l'association auprès des bénévoles, familles et conférenciers, ce qui leur permettra de saisir la pertinence de leur action ainsi que ses effets sur les personnes accompagnées.

3) Phase de soutien (1ère partie).

Lors de cette phase, seule la première visite sera observée par un membre de l'association. Un bénévole prendra le relai pour les suivantes, afin de répondre aux éventuelles questions du conférencier. A l'issue des quatre visites, un bilan sera établi par l'association.

4) Création de 8 parcours de visites au Grand Palais (déjà créés pour le Louvre et Versailles).

La conception de chaque parcours sera réalisée in situ par un membre de l'association accompagné d'un conférencier spécialiste de l'exposition en question. Il sera établi à travers la création d'un thème de visite cohérent et d'une sélection de 5 oeuvres à la fois compréhensibles et stimulantes pour les personnes atteintes de la maladie. La structure du commentaire face à chaque oeuvre, les thèmes de discussion et les questions éventuelles pour soutenir la participation des bénéficiaires seront anticipés. Un plan d'accès et un fléchage spécifique seront mis en place.

5) Création de livrets d'aide à la visite.

Le projet comportera la création de huit livrets consacrés aux expositions du Grand Palais, ainsi que la finalisation de huit autres livrets consacrés aux collections du Musée du Louvre et du Château de Versailles.

Public(s) cible(s) :

Les personnes malades de la maladie d'Alzheimer et leurs aidants.

Localisation géographique :

- VILLE DE PARIS
- CC DE VERSAILLES GRAND PARC

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Frais de personnel	37 700,00	80,73%	Région Ile-de-France	20 000,00	42,83%
Prestation de service	2 900,00	6,21%	ARS (A)	9 000,00	19,27%
Frais de mission et de transport	1 280,00	2,74%	Swisslife	15 000,00	32,12%
Frais de communication	1 380,00	2,96%	Lions Club	2 000,00	4,28%
Frais (proratisés) loyers et charges	2 400,00	5,14%	Dons en nature	700,00	1,50%
Frais matériels	1 040,00	2,23%	Total	46 700,00	100,00%
Total	46 700,00	100,00%			

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	10 000,00 €
2015	10 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage	20 000,00 €
2013	Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap,	20 000,00 €

	personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage	
	Montant total	40 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14013952
--

Commission Permanente du 24 septembre 2014

Objet : MISE EN PLACE DE VISITES ARTISTIQUES A L'HOPITAL JEAN JAURES ET AU SEIN DE L'EHPAD LES JARDINS DE MONTMARTRE, POUR LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES AGEES (PARIS 19EME)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable du projet	31 040,00 €	50,00 %	15 520,00 €
Montant Total de la subvention			15 520,00 €

Imputation budgétaire : 934-42-6574-142003-300
14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LA VISITE DES CLOWNS
 Adresse administrative : 8 RUE PAUL LAURENT
75019 PARIS
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur HUGUES JOURDRAIN, Directeur

Objet : Créer et proposer des interventions clownesques adaptées aux personnes âgées - et aux adultes fragilisés - en structures médicalisées et de vie, afin de contribuer à l'amélioration de la qualité de leur séjour, sous forme de spectacles, d'improvisations ou tout autre acte artistique.
D'accompagner les familles et le personnel soignant ou tout autre dans la recherche bien-être de ces personnes.

Date de publication au JO : 20 avril 2013

N° SIRET : 79285832600012

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage
 Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Mise en place de visites artistiques à l'hôpital Jean Jaurès et au sein de l'EHPAD Les Jardins de Montmartre, pour lutter contre l'isolement des personnes âgées (Paris 19ème)

Date prévisionnelle de début de projet : 1 septembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le projet s'étend sur 10 mois et l'association souhaiterait pouvoir

l'achever avant les vacances d'été 2015, les clowns se produisant dans des festivals et tournées durant les mois de juillet et août.

Objectifs :

L'association La Visite des Clowns intervient principalement à l'hôpital Jean Jaurès, racheté en 2008 par le Groupe SOS Habitat et Soins. Construit sur des activités de lutte contre l'exclusion, ce Groupe a diversifié progressivement ses activités afin d'associer prévention et réparation : il propose ainsi cinq pôles médicaux au sein de l'hôpital Jean Jaurès, répartis en 150 lits :

- gériatrie ;
- virologie ;
- hématologie ;
- réadaptation polyvalente ;
- soins palliatifs.

Le service de soins de suite polyvalents-gériatrie est destiné à l'accueil des patients présentant momentanément ou définitivement des capacités d'autonomie réduites et dont l'état de santé requiert des soins pluridisciplinaires dans un objectif de réinsertion sociale.

L'association a réalisé en 2013 340 visites auprès de 150 patients. Son intervention, basée sur l'échange avec les patients, permet de :

- leur redonner une confiance en soi parfois malmenée par la maladie et l'hospitalisation ;
- les valoriser en sollicitant leur expérience ;
- leur faire exprimer des sensibilités et points de vue ;
- lutter contre la solitude et l'isolement.

Description :

L'association souhaite, à partir du mois de septembre 2014, augmenter le nombre de visites au sein de l'hôpital Jean Jaurès et étendre son action à l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes Les Jardins de Montmartre, situé lui aussi dans le 19ème arrondissement. Un second duo clownesque sera recruté à cette occasion.

L'extension du nombre d'interventions à l'hôpital Jean Jaurès permettra aux clowns d'intervenir auprès de davantage de patients mais également pouvoir les visiter plus régulièrement le temps de leur hospitalisation.

L'intervention en EHPAD se déroulera dans une unité Alzheimer : les comédiens devront donc suivre, auprès de l'association France Alzheimer, une formation afin de mieux connaître la maladie ainsi que son impact sur le comportement des patients afin d'adapter leurs interventions. L'association axera son programme, pour ces patients, sur la musique (guitare et percussions légères), la chanson et la gestuelle. La visite des clowns travaille en partenariat étroit avec les personnels médicaux et paramédicaux travaillant dans les services : la chef du service des soins de suite polyvalents-gériatrie et ses collègues gériatres ainsi que le cadre de santé et les aides-soignants.

Public(s) cible(s) :

Les personnes âgées hospitalisées à l'hôpital Jean Jaurès et à l'EHPAD Les Jardins de Montmartre (environ 300 personnes).

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Frais de personnel	25 440,00	81,96%
Frais de formation (France Alzheimer)	3 600,00	11,60%
Frais matériels et de fonctionnement	2 000,00	6,44%
Total	31 040,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Ile-de-France	15 520,00	50,00%
Hôpital Jean Jaurès	1 500,00	4,83%
Ville de Paris	2 000,00	6,44%
AG2R	2 000,00	6,44%
EHPAD Jardins de Montmartre	2 620,00	8,44%
Malakoff Médéric	3 400,00	10,95%
Crédit Mutuel	2 000,00	6,44%
Carte blanche (association)	2 000,00	6,44%
Total	31 040,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	15 520,00 €